

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

AMENDEMENT

N ° AS1269

présenté par

M. Touraine, M. Anato, Mme Blanc, Mme Bono-Vandorme, M. Borowczyk, M. Bouyx,
Mme Brugnera, Mme Cariou, M. Chalumeau, Mme Charrière, M. Cormier-Bouligeon, M. Daniel,
Mme Degois, Mme Dufeu, M. Fugit, Mme Grandjean, M. Haury, Mme Lenne, M. Mbaye,
M. Paris, M. Pellois, M. Perrot, Mme Piron, Mme Rixain, M. Rudigoz, M. Sempastous et
M. Simian

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.